

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
ENQUETE PUBLIQUE
DU 30 JANVIER 2025 AU 04 MARS 2025



PUBLICITE

SOMMAIRE

1. Affiche réglementaire : 9 points d’affichage sur la commune le 10 janvier 2025
2. Publicité dans deux journaux locaux : Le Parisien du 10 janvier 2025
Le Républicain du 09 janvier 2025
1. Diffusion sur le site internet de la ville le 10 janvier 2025
2. Diffusion d’une annonce sur les panneaux lumineux de la ville le 13 janvier 2025
3. Diffusion dans le bulletin municipal d’octobre 2024,
4. Diffusion dans le bulletin municipal de janvier 2025, distribué mi-janvier 2025
5. Diffusion d’une annonce sur facebook
6. Dans les 8 premiers jours de l’enquête publique : **publicité dans 2 journaux locaux à venir**
 1. Le Parisien du 5 février 2025
 2. Le républicain du 6 février 2025

Affiche réglementaire 9 points d’affichage sur la commune Le vendredi 10 janvier 2025

- Pôle Aménagement et technique – 2, rue du Stade
- Mairie – 3, rue René Dècle
- Groupe scolaire Joliot Curie
- Groupe scolaire Jules Vallès
- Gare- Parking – rue de la Gare
- Groupe scolaire Paul Langevin
- Groupe scolaire Simone Veil - Quartier des Folies
- Chemin du Bois des Fosses – Quartier des Folies (à la hauteur du n°69)
- Rue des Folies – Quartier des Folies

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par Arrêté du Maire n°2025-001 du 06 janvier 2025, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 34 jours consécutifs, relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du 19 septembre 2024. La personne responsable du projet est Monsieur le Maire de la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon. Les informations concernant le projet de révision du PLU peuvent être demandées auprès du service urbanisme à l'adresse mail suivante : Plu-enquete-publique@ville-sgla.fr

Dès publication de l'arrêté susvisé, toute personne pourra, consulter le dossier d'enquête à l'adresse suivante :
- Bâtiment Pole Aménagement et Technique – 2, rue du stade 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon.
Ou télécharger le dossier sur le site officiel de la ville ou via le registre dématérialisé.

L'enquête publique se tiendra à l'adresse visée ci-dessus :

Du Jeudi 30 janvier 2025 au mardi 04 mars 2025 inclus.

Le dossier sera consultable durant cette période aux jours et heures suivants :
- lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14 h à 17h, et 19h00 les mardis, ainsi que les jeudis et samedis de 9h à 12h.

M. Jean-Pierre DENUC, désigné par le Tribunal Administratif de Versailles, en qualité de commissaire-enquêteur titulaire, se tiendra à la disposition du public où sera mis à disposition du public le dossier à consulter et un registre papier d'enquête, afin de recueillir les observations.

Permanences du commissaire enquêteur :
Jeudi 30/01/2025 de 09h00 à 12h00
Mercredi 05/02/2025 de 14h00 à 17h00
Lundi 17/02/2025 de 14h00 à 17h00
Samedi 01/03/2025 de 09h00 à 12h00
Mardi 04/03/2025 de 14h00 à 17h00

En cas d'empêchement de M. Jean-Pierre DENUC, la conduite de l'enquête publique sera assurée par M. Jean-Claude BOHL désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Conformément aux articles L.123-10 et R.123-8 du code de l'environnement, le dossier soumis à enquête publique comprend notamment le projet de PLU arrêté par le conseil municipal, les avis émis par les différentes entités consultées, l'évaluation environnementale du document d'urbanisme, l'avis de l'autorité environnementale sur le PLU, ainsi que les avis des collectivités territoriales et de la communauté d'agglomération.

Les observations pourront être adressées également :
- par correspondance à l'attention de Commissaire Enquêteur en Mairie au 3, rue René Dècle 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon.
- déposées sur un registre dématérialisé sécurisé, auquel sera annexé le dossier consultable, qui sera ouvert via internet, à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/5924>

Les observations et propositions du public pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-5924@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5924> et donc visibles par tous.

Le site sera accessible le jour de l'ouverture de l'enquête publique, soit le 30 janvier 2025, et **jusqu'au jour de sa clôture** le 04 mars 2025 à 17h00.

A la clôture de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur examinera les observations consignées dans les registres d'enquête et les communiquera dans un procès-verbal de synthèse, sous 8 jours au responsable du projet qui disposera de 15 jours pour y répondre. Dans un délai de trente jours sauf prorogation, à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra son rapport ainsi que ses conclusions motivées au Maire de la Commune, ainsi qu'à Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles, et seront tenus à la disposition du public pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête.

Le **projet du Plan Local d'Urbanisme**, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera alors soumis au Conseil Municipal pour approbation. Il sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de l'accomplissement des mesures de publicité ainsi que de sa publication sur Géoportail de l'Urbanisme.

Pôle Aménagement et Technique – 2, rue du Stade





Groupe scolaire Joliot Curie



Groupe scolaire Jules Vallès



Gare- Parking – rue de la Gare



Mairie – 3, rue René Dècle



Groupe scolaire Paul Langevin⁵

REVISION DU PLU – ENQUETE PUBLIQUE



Groupe scolaire Simone Veil - Quartier des Folies



Rue des Folies – Quartier des Folies



Chemin du Bois des Fosses – Quartier des Folies
(à la hauteur du n°69)



Groupe scolaire Paul Langevin

IV

ANNONCES 91

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements: 60-75-77-78-81-82-83-84-95. La publication des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministre de la Culture et de la Communication du 22 décembre 2024 est la suivante pour les départements d'habilitation: l'attribution au forfait; Constitution de sociétés civiles et commerciales: (SA) 395 01H - (SAS) 1916H - (SASU) 1416H - (SNC) 2186 H - (SARL) 147 01H - (SRL) 1236 H - (SOCIÉTÉ CIVILE) 220 01H - (SOL) 1890H. Demission, nomination, cessation de fonction de CAO - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou de clôture de l'exercice social, de la date de commencement de la durée et de la prorogation - reconstitution du capital - 1086 H - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AU - 1366 H - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - cas sans d'actions - résiliation du bail commercial - 1916H - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales - 1526H - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales - 1106 H - Changement de patronyme - 576 H. Attribution au caractère (espace inclus) pour certains commerces: 6011 (1834 H) - 75, 82/93/94 (0,2316H) - 81/77/78/95 (0,2256).

Insertion du
10 janvier 2025

Constitution de société

Par acte SSP en date du 04/11/2024, il a été constituée une SELAS dénommée:

SELAS NOLE

Objet social : Chirurgien-Dentiste
Siège social : 129 rue Feray - 91100 Corbeil-Essonnes
Capital: 100 euros
Gérance : M. Allan FOULARSEN demeurant 1 rue de la Ferme - 92200 Neuilly-Sur-Seine
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Evry.

Par acte SSP en date du 04/11/2024, il a été constituée une SELAS dénommée:

SELAS YFL

Objet social : Chirurgien-Dentiste
Siège social : 129 rue feray - 91100 Corbeil-Essonnes
Capital: 100 euros
Gérance : M. Yanis FOULARSEN demeurant 28 avenue Hoche 75008 Paris
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Evry.

Aux termes d'un ASSP en date du 06/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination : AURÉLIA COACH PARENTAL
Objet social: -La mise en relation entre professionnels, et entre professionnels et particuliers dans le but d'accompagner les clients et les utilisateurs dans leur quête du bien-être;
- Le conseil, le stockage et l'analyse de données, la vente de produits et de services en relation avec le domaine du bien-être;
Siège social: 5, allée de chenevères, 91360 VILLEMORISSON SUR ORGE
Capital: 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS EVRY
Président : Madame DRUOL Aurelia, demeurant 5, allée de chenevères, 91360 VILLEMORISSON SUR ORGE

Admission aux assemblées et droits de votes : L'associé unique peut nommer un tiers à la présidence de la société.
Le Président de la société est désigné par décision de l'associé unique, qui fixe son éventuelle rémunération.
Le Président dirige la Société et la représente à l'égard des tiers. A ce titre, il est investi de tous les pouvoirs nécessaires pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des domaines expressément réservés par la loi et les présents statuts à l'associé unique.
Clause d'agrément : néant
Aurelia DRUOL

Par ASSP en date du 30/12/2024, il a été constituée une SASU dénommée :

H.S.K GREENSERVICES

Siège : H.S.K g.s Siège social : 212 rue Aimé Césaire 91700 FLEURY-MÉRODQIS
Capital : 1 €
Objet social : Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager. Nettoyage et petits travaux d'entretien. Président : M Hammou Said demeurant 212 Rue Aimé Césaire 91700 FLEURY-MÉRODQIS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de EVRY.

Par ASSP en date du 17/12/2024 il a été constitué une SASU à capital fixe dénommée :

CALITEST CONSULTING

Capital : 500,00 €
Objet social: Conseil en systèmes et logiciels informatiques.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Evry
Siège social : 5 Chemin des Poetes 91330 Yerres

pour une durée illimitée demeurant 5 Chemin des Poetes 91330 Yerres

Clauses proposées Admission aux AG et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.
Lamine AOUICHE Président(e) : M.

Par acte SSP en date du 04/11/2024, il a été constituée une SELARL dénommée:

SELAS MORJIANE

Objet social : Chirurgien-Dentiste
Siège social : 129 rue Feray - 91100 Corbeil-Essonnes
Capital: 100 euros
Gérance : Mme Ines FOULARSEN demeurant 28 avenue Hoche - 75008 Paris
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Evry.

Enquête publique

VILLE DE SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON (91180)

PÔLE AMÉNAGEMENT/TECHNIQUE AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par Arrêté du Maire n°2025-001 du 06 janvier 2025, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 34 jours consécutifs, sur le projet du Plan Local d'Urbanisme révisé, arrêté par délibération du 19/09/2024. Des informations concernant le projet de révision du PLU peuvent être demandées auprès du service urbanisme à l'adresse mail suivante: Plu-enquete-publique@ville-sgla.fr
Elle se tiendra dans les locaux du Pôle Aménagement/technique, 2 rue du Stade-91180 Saint-Germain-lès-Arpaçon, du Jeudi 30 jan-

vier 2025 au mardi 04 mars 2025 inclus et clos à 17h00. Le dossier y sera consultable durant cette période, aux jours et heures suivants : lundis, mardis, mercredis, vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h, et 19h les mardis - les jeudis et samedis de 9h à 12h.
M. Jean-Pierre DENUIC désigné par le Tribunal Administratif de Versailles en qualité de commissaire-enquêteur titulaire se tiendra à la disposition du public, les jours et heures suivants :
Jeudi 30/01/2025 de 09h00 à 12h00
Mercredi 05/02/2025 de 14h00 à 17h00
Lundi 17/02/2025 de 14h00 à 17h00
Samedi 01/03/2025 de 09h00 à 12h00
Mardi 04/03/2025 de 14h00 à 17h00

En cas d'empêchement la conduite de l'enquête publique sera assurée par M. Jean-Claude BOHL désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Toute correspondance à son attention sera adressée en Mairie, où un registre papier d'enquête sera mis à disposition du public pour permettre de consigner ses observations éventuelles, ses appréciations, suggestions ou contre-propositions. De plus un registre dématérialisé sécurisé, auquel sera annexé le dossier, sera ouvert via internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/5924>, et consultable également sur le site officiel de la commune. Une adresse mail associée sera ouverte à savoir: enquete-publique-5924@registre-dematerialise.fr.

A l'expiration de l'enquête, ces registres seront clos par le Commissaire-Enquêteur qui disposera d'un mois pour remettre son rapport et ses conclusions, qui seront tenus à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture habituels, et ce pendant 1 an.
Dès la publication de l'arrêté, toute personne pourra, sur sa demande adressée au maire et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Collectivités territoriales

Optimisez votre communication
Publiez vos annonces d'enquêtes publiques dans **Le Parisien**

01 87 39 82 96
legales2@LeParisien.fr

Le Parisien



Publiez votre
ANNONCE LÉGALE
avec Le Parisien


Formulaires certifiés pour une annonce conforme


Attestation de parution pour le greffe immédiate et gratuite

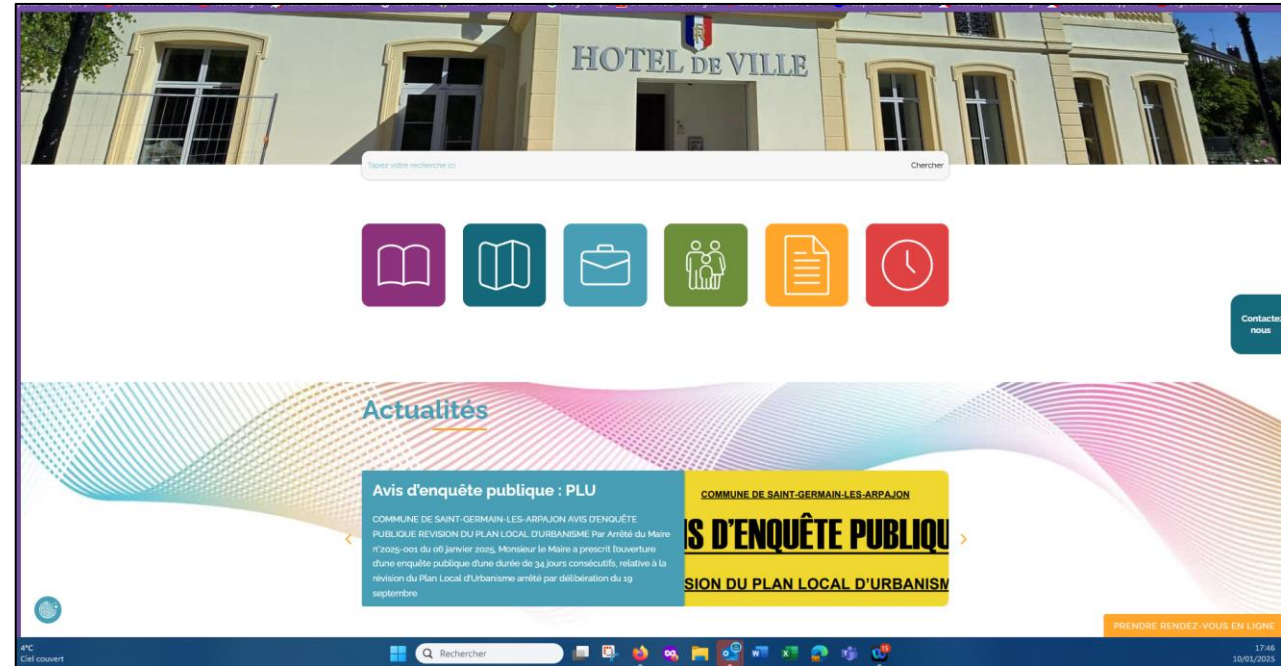

Paiement 100% sécurisé


Affichage en temps réel

Rendez-vous sur
leparisien.annonces-legales.fr

REVISION DU PLU – ENQUETE PUBLIQUE

Insertion panneaux lumineux le
13 janvier 2025



Site de la ville : Page d'accueil
le 10 janvier 2025

DIFFUSION PLU PANNEAUX LUMINEUX

PR Pierre RAGOT
À Maria VIOLETTE


Démarrer votre réponse avec : [Merci beaucoup!](#) [OK, merci.](#) [Merci, bien reçu.](#) [Commentaires](#)

Bonjour Maria,

La diffusion du message concernant l'enquête publique au sujet du PLU est programmée sur les panneaux d'affichage lumineux du 13 janvier au 4 mars.

Cordialement,

Pierre RAGOT
Responsable Communication & Vie de quartier
Direction Ressources
Mairie de Saint-Germain-lès-Arpajon
Ligne directe : 01 69 26 26 30 | Mobile : 06 32 64 19 35



REVISION DU PLU – ENQUETE PUBLIQUE

Bulletin municipal
de octobre 2024

ÉTAPES de la révision du PLU

Arrêt du Plan Local d'Urbanisme

Le 19 septembre 2024, le conseil municipal a arrêté le projet du Plan Local d'Urbanisme mis en révision en 2022.

- ♦ Le projet arrêté doit faire l'objet d'un envoi aux Personnes Publiques Associées à la révision (PPA) qui doivent émettre un avis dans les 3 mois.

- ♦ A l'issue des 3 mois le projet de PLU sera mis à l'enquête

- ♦ Le dossier sera mis à disposition du public de façon dématérialisée sur le site de la ville et sera consultable également au service urbanisme aux jours et heures d'ouvertures habituels.

L'Enquête publique

Elle devrait se dérouler fin janvier à fin février 2025.

Les germinois sont invités à émettre leurs observations lors de cette enquête publique le cas échéant :

L'enquête publique fera l'objet d'un avis par voie d'affichage (affiches jaunes grand format) sur tous les points dédiés à cet effet sur la commune.

L'avis d'enquête sera également consultable sur le site de la ville, sur les panneaux lumineux et sur les réseaux sociaux.

Dès l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée le dossier sera consultable et téléchargeable et les avis pourront être recueillis :

- ♦ soit par voie dématérialisée (site dédié à l'enquête publique) dont le lien sera actif le premier jour de l'enquête publique jusqu'au dernier jour ;

- ♦ soit par lettre adressée à la Mairie, à l'attention du commissaire enquêteur,
- ♦ ou encore sur le registre d'enquête mis à disposition en mairie aux jours et heures d'ouvertures habituelles.

- ♦ Plusieurs permanences du commissaire enquêteur seront programmées pendant la durée de l'enquête.

A l'issue de l'enquête publique :

- ♦ Le commissaire enquêteur remettra son rapport dans les 1 mois suivant sa clôture.

- ♦ Suivant les avis le PLU pourra faire l'objet d'ajustements

- ♦ Le PLU sera soumis à l'avis du conseil municipal pour approbation (avril- mai 2025)

Une appli pour signaler

Vous remarquez une dégradation, un trou dans la chaussée, un dépôt sauvage ou un éclairage qui ne fonctionne plus... prenez une photo, géolocalisez-la et envoyez le tout.

Nous sommes à votre écoute pour réagir le plus efficacement possible, soit par l'intermédiaire de nos services municipaux, soit en faisant appel aux partenaires comme l'Agglo qui gère notamment les compétences voirie et éclairage public.

Pour smartphone et tablette
A télécharger dans votre store

Android



IOS



SGLA MA VILLE l'appli indispensable

Vous êtes nombreux à utiliser l'application SGLA MaVille.

Une appli pour s'informer

C'est l'outil indispensable pour tout savoir sur votre commune, les projets, les news, l'enfance, l'environnement, la citoyenneté...

Vous avez également accès au portail famille pour inscrire vos enfants à la cantine, à l'accueil de loisirs...

REVISION DU PLU – ENQUETE PUBLIQUE

Bulletin municipal
de janvier 2025
(distribué mi-janvier)



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par Arrêté du Maire n°2025-001 du 06 janvier 2025, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 34 jours consécutifs, relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du 19 septembre 2024.

La personne responsable du projet est Monsieur le Maire de la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon. Les informations concernant le projet de révision du PLU peuvent être demandées auprès du service urbanisme à l'adresse mail suivante : Plu-enquete-publique@ville-sgla.fr

Dès publication de l'arrêté susvisé, toute personne pourra, consulter le dossier d'enquête à l'adresse suivante :

- Bâtiment Pole Aménagement et Technique – 2, rue du stade 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon,

Ou télécharger le dossier sur le site officiel de la ville ou via le registre dématérialisé.

L'enquête publique se tiendra à l'adresse visée ci-dessus :

Du Jeudi 30 janvier 2025 au mardi 04 mars 2025 inclus.

Le dossier sera consultable durant cette période aux jours et heures suivants :

- lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14 h à 17h, et 19h00 les mardis, ainsi que les jeudis et samedis de 9h à 12h.

M. Jean-Pierre Denuc, désigné par le Tribunal Administratif de Versailles, en qualité de commissaire-enquêteur titulaire, se tiendra à la disposition du public où sera mis à disposition du public le dossier à consulter et un registre papier d'enquête, afin de recueillir les observations.

Permanences du commissaire enquêteur :

Jeudi 30/01/2025 de 09h00 à 12h00

Mercredi 05/02/2025 de 14h00 à 17h00

Lundi 17/02/2025 de 14h00 à 17h00

Samedi 01/03/2025 de 09h00 à 12h00

Mardi 04/03/2025 de 14h00 à 17h00

En cas d'empêchement de M. Jean-Pierre Denuc, la conduite de l'enquête publique sera assurée par M. Jean-Claude Bohl désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Conformément aux articles L.123-10 et R.123-8 du code de l'environnement, le dossier soumis à enquête publique comprend notamment le projet de PLU arrêté par le conseil municipal, les avis émis par les différentes entités consultées, l'évaluation environnementale du document d'urbanisme, l'avis de l'autorité environnementale sur le PLU, ainsi que les avis des collectivités territoriales et de la communauté d'agglomération.

Les observations pourront être adressées également :

- par correspondance à l'attention de Commissaire Enquêteur en Mairie au 3, rue René Dècle 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon.

- déposées sur un registre dématérialisé sécurisé, auquel sera annexé le dossier consultable, qui sera ouvert via internet, à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/5924>

Les observations et propositions du public pourront également être transmises via l'adresse mail suivante :

enquete-publique-5924@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5924> et donc visibles par tous.

Le site sera accessible le jour de l'ouverture de l'enquête publique, soit le 30 janvier 2025, et **jusqu'au jour de sa clôture le 04 mars 2025 à 17h00.**

A la clôture de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur examinera les observations consignées dans les registres d'enquête et les communiquera dans un procès-verbal de synthèse, sous 8 jours au responsable du projet qui disposera de 15 jours pour y répondre. Dans un délai de trente jours sauf prorogation, à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra son rapport ainsi que ses conclusions motivées au Maire de la Commune, ainsi qu'à Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles, et seront tenus à la disposition du public pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête.

Le projet du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera alors soumis au Conseil Municipal pour approbation. Il sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de l'accomplissement des mesures de publicité ainsi que de sa publication sur Géoportail de l'Urbanisme.

ANNONCE
SUR FACEBOOK
10-01-2025



COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par Arrêté du Maire n°2025-001 du 06 janvier 2025, Monsieur le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 34 jours consécutifs, relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du 19 septembre 2024. La personne responsable du projet est Monsieur le Maire de la commune de Saint-Germain-lès-Arpajon. Les informations concernant le projet de révision du PLU peuvent être demandées auprès du service urbanisme à l'adresse mail suivante : Plu.enquete.publique@ville-sgla.fr

Dès publication de l'arrêté susvisé, toute personne pourra, consulter le dossier d'enquête à l'adresse suivante :
- Bâtiment Pole Aménagement et Technique – 2, rue du stade 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon,
Ou télécharger le dossier sur le site officiel de la ville ou via le registre dématérialisé.

L'enquête publique se tiendra à l'adresse visée ci-dessus :

Du Jeudi 30 janvier 2025 au mardi 04 mars 2025 inclus.

Le dossier sera consultable durant cette période aux jours et heures suivants :
- lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14 h à 17h, et 19h00 les mardis, ainsi que les jeudis et samedis de 9h à 12h.

M. Jean-Pierre DENUC, désigné par le Tribunal Administratif de Versailles, en qualité de commissaire-enquêteur titulaire, se tiendra à la disposition du public où sera mis à disposition du public le dossier à consulter et un registre papier d'enquête, afin de recueillir les observations.

Permanences du commissaire enquêteur :
- Jeudi 30/01/2025 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 05/02/2025 de 14h00 à 17h00
- Lundi 17/02/2025 de 14h00 à 17h00
- Samedi 01/03/2025 de 09h00 à 12h00
- Mardi 04/03/2025 de 14h00 à 17h00

En cas d'empêchement de M. Jean-Pierre DENUC, la conduite de l'enquête publique sera assurée par M. Jean-Claude BOHL, désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Conformément aux articles L.123-10 et R.123-8 du code de l'environnement, le dossier soumis à enquête publique comprend notamment le projet de PLU arrêté par le conseil municipal, les avis émis par les différentes entités consultées, l'évaluation environnementale du document d'urbanisme, l'avis de l'autorité environnementale sur le PLU, ainsi que les avis des collectivités territoriales et de la communauté d'agglomération.

Les observations pourront être adressées également :
- par correspondance à l'attention de Commissaire Enquêteur en Mairie au 3, rue René Dècle 91180 Saint-Germain-lès-Arpajon.
- déposées sur un registre dématérialisé sécurisé, auquel sera annexé le dossier consultable, qui sera ouvert via internet, à l'adresse : <https://www.registre-dematerialise.fr/5924>

Les observations et propositions du public pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-5924@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5924> et donc visibles par tous.

Le site sera accessible le jour de l'ouverture de l'enquête publique, soit le 30 janvier 2025, et **jusqu'au jour de sa clôture le 04 mars 2025 à 17h00.**

A la clôture de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur examinera les observations consignées dans les registres d'enquête et les communiquera dans un procès-verbal de synthèse, sous 8 jours au responsable du projet qui disposera de 15 jours pour y répondre. Dans un délai de trente jours sauf prorogation, à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra son rapport ainsi que ses conclusions motivées au Maire de la Commune, ainsi qu'à Madame la Présidente du Tribunal Administratif de Versailles, et seront tenus à la disposition du public pendant un an, à compter de la clôture de l'enquête.

Le projet du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur sera alors soumis au Conseil Municipal pour approbation. Il sera exécutoire à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de l'accomplissement des mesures de publicité ainsi que de sa publication sur Géoportail de l'Urbanisme.



Ville de Saint Germain lès Arpajon
10 janvier, 11:55 · 🌐

Avis d'enquête public : révision du PLU.
Du 30 janvier au 04 mars

9

Plus pertinents ▾

Écrivez un commentaire...

Insertion à venir du
05 Février 2025

Insertion à venir du
06 Février 2025